



Flash Info

Septembre 2012

Chers concitoyens,

La trêve estivale est terminée, c'est l'heure de la rentrée scolaire, politique et sociale.

Au plan local, nous avons mis à profit cette période estivale pour finaliser certains projets :

- réhabilitation du presbytère
- création d'un caveau et d'une chapelle.

Le dossier administratif du lotissement a franchi une nouvelle étape avec la signature du permis d'aménager. Les premières constructions pourront sortir de terre début 2014, si aucun obstacle ne vient troubler l'évolution de ce dossier complexe.

Le dossier du PLU fera encore l'objet de quelques ajustements et modifications suite aux remarques formulées par les propriétaires. Le projet définitif sera soumis à l'approbation du conseil municipal, courant de l'hiver, avant l'enquête publique.

Le projet de réhabilitation de la MTL avance normalement et verra sa mise en œuvre début 2013.

La sécurisation du carrefour de Griesheim et l'aménagement de la route de Strasbourg ont été validés par le Conseil Général et les travaux sont prévus dans les prochains mois.

Le fleurissement du village a été, une nouvelle fois, une réussite. Félicitations aux particuliers et à l'équipe technique. Tous ces efforts ont permis à la commune de se voir attribuer la première fleur.

Vous avez répondu nombreux à l'invitation du repas champêtre du 14 juillet. Merci pour votre présence. Je salue également la coopération inter-associations et l'engagement des bénévoles pour la réussite de cette journée.

Lors du récent déplacement à Courchelettes, nous avons signé une charte qui fixe les objectifs des relations entre nos deux communes, à savoir :

" de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes afin de dialoguer, d'échanger nos expériences..... d'encourager et de soutenir les échanges entre nos concitoyens... de promouvoir, à travers nos échanges et notre coopération, les valeurs universelles que constituent la liberté, la démocratie, l'égalité..."

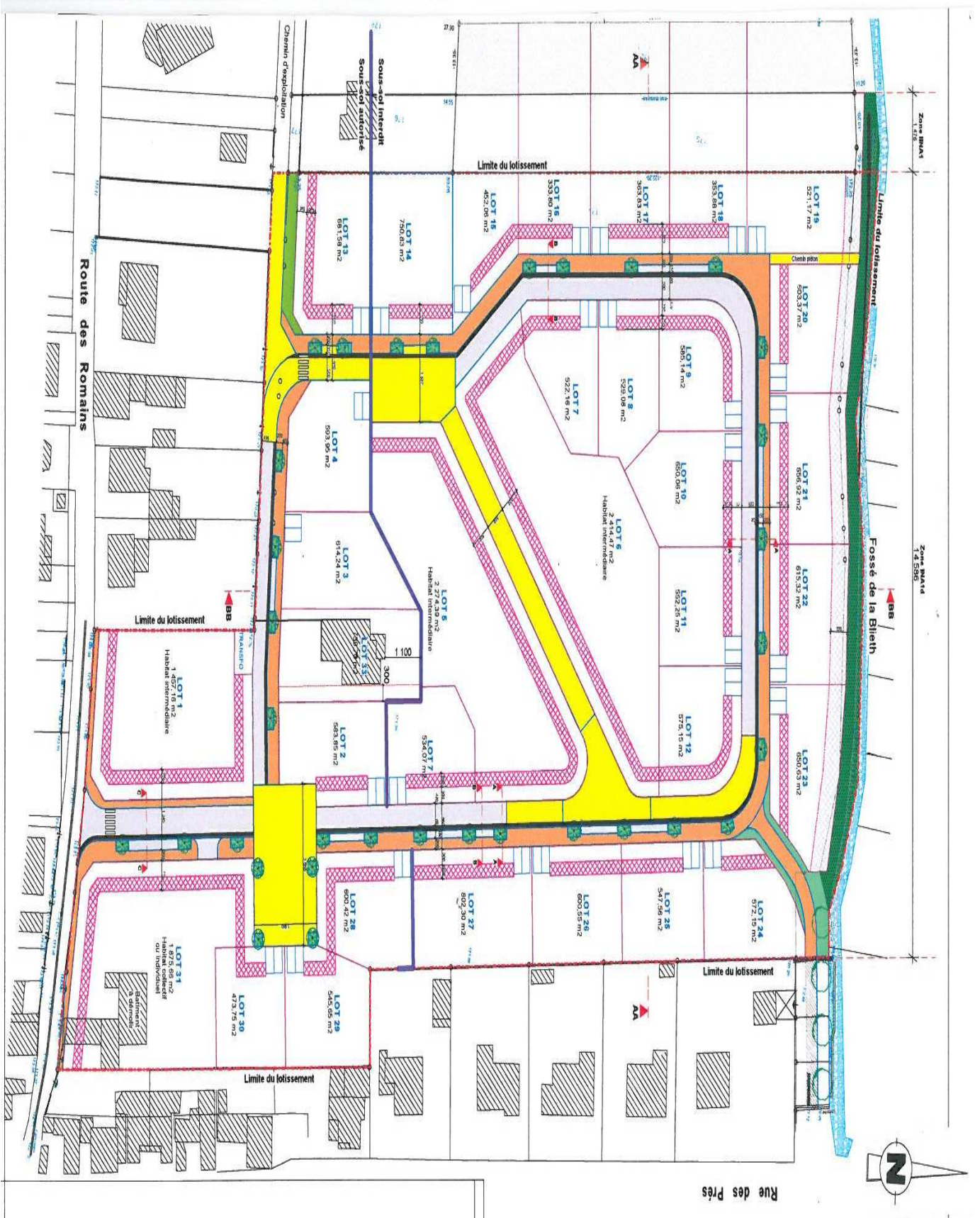
Bien à vous.

Le Maire,
Gérard ADOLPH.

SOMMAIRE

- | | | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------|---------|
| • Infos lotissement | page 2 et 3 | • Infos manifestations | page 8 |
| • Informations communales | page 4 | • La rentrée des associations | page 9 |
| • Rentrée périscolaire | page 5 | • Agenda | page 10 |
| • Rentrée scolaire | page 6 | • Horaires d'ouverture mairie | page 10 |
| • Le point sur les chantiers | page 7 | | |

Lotissement du « Burgweg » : le permis est accordé



1) Lancement du projet du lotissement

Pour répondre aux très nombreuses demandes de terrain à bâtir émanant en majorité d'habitants d'Altorf ou originaires du village, le Conseil Municipal, lors de la séance du 24 février 2011, a décidé, à l'unanimité, la création de ce lotissement.

La SAREST, filiale du Crédit Mutuel, a été chargée de la maîtrise d'oeuvre.

Lors de visites, la commission d'urbanisme et les membres du conseil avaient pu constater la qualité de leurs réalisations dans d'autres communes.

2) Permis d'aménager

Déposé le 26 mars 2012, il a été accordé le 24 juillet 2012 soit un délai d'instruction inférieur à 4 mois.

Pour un lotissement proche de la fameuse « aire de reconquête du hamster » mais aussi situé dans le « périmètre de protection d'un édifice classé au titre des monuments historiques » le délai d'instruction est en de 6 mois.

Les nombreuses réunions entre la commune et la SAREST ont abouti à un dossier sérieux et très complet et ont permis un raccourcissement de ce délai.

3) Quelques chiffres

- **Superficie totale** : 317,65 ares dont 166,21 ares appartenaient à la commune.
- **Nombre de lots prévus** : 31
- **Répartition prévue** : 27 lots pour 27 maisons individuelles - 3 lots pour 16 maisons jumelées (habitat intermédiaire) - 1 lot pour 1 immeuble de 12 logements maximum (rez de chaussée + 1 étage + combles, soit la hauteur d'une maison).

- **Vente des terrains communaux** :

Le Conseil Municipal, conscient d'un contexte économique et financier difficile, était soucieux d'obtenir, après viabilisation, un prix de l'are raisonnable.

Il a refusé la surenchère, le but n'étant pas de faire du bénéfice sur le dos des futurs acquéreurs.

La commune avait acheté ces terrains il y a quelques années. Après réévaluation en fonction de l'inflation, le Conseil Municipal a décidé de les vendre à 2 500 € l'are. Ce prix a aussi servi de référence pour l'achat par la SAREST des terrains privés.

Cette vente rapportera donc 415 525 € au budget de la commune.

4) L'aménagement

La SAREST aménagera tout le lotissement, le viabilisera (voirie, assainissement, éclairage public, espaces verts) et espère aboutir, malgré les multiples contraintes légales actuelles, à un **prix de vente d'environ 18 000 € l'are.**

Les acquéreurs bénéficieront d'un des coûts les plus bas du secteur.

Tous les travaux sont évidemment à la charge de l'aménageur et non pas de la commune.

La Taxe d'Aménagement (anciennement Taxe Locale d'Équipement)

C'est une taxe payée par chaque nouveau propriétaire. **Elle est destinée à financer des travaux connexes** engendrés par la réalisation du lotissement.

Le taux d'imposition peut varier de 1 à 5%.

Le Conseil Municipal a décidé de le fixer à 3%.

Cette taxe est fonction des surfaces des locaux d'habitation et des annexes. **Elle devrait rapporter environ 75 000 € au budget de la commune.**

5) La circulation

C'est un des points sensibles de ce dossier.

Dès le lancement du projet, la municipalité avait engagé une étude concernant un deuxième accès au lotissement.

Le bureau d'étude Berest, en collaboration avec le Conseil Général, propose l'aménagement d'un accès par le chemin de la Blieth situé à l'entrée ouest du village, en venant de Dorlisheim. Son coût est évalué à environ 70 000 €. La taxe d'aménagement pourra financer ces travaux.

Travaux connexes : renforcement du réseau d'assainissement

Dans le lotissement, la gestion des eaux pluviales se fera par infiltration sur les parcelles et pour les eaux de la voirie, par déversement dans le fossé de la Blieth, après traitement.

Par contre, les eaux usées du lotissement, qui représentent un volume minime, seront raccordées au réseau de la rue des Prés, qui est un réseau unique (eaux usées + eau de pluie). Celui-ci sature lors de fortes pluies (une situation qui existe depuis de nombreuses années...). La municipalité a décidé d'y faire réaliser des travaux afin de résoudre ce problème. Ils seront réalisés par le SDEA dans le cadre d'un plan pluri-annuel. Le réseau d'assainissement sera renforcé dans différents secteurs du village et notamment place de la Krutenau, en liaison avec la rue des Prés.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces travaux est de 266 000 €. Il est à la charge du Syndicat de la Petite Bruche et n'impactera donc nullement le budget de la commune.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Ordre du jour des dernières séances du Conseil Municipal. L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie, dans les boîtes de publication du village (parking MTL et Mairie) et sur le site Internet de la commune www.altorf.fr.

SEANCE DU 18 JUIN 2012

- Réhabilitation du bâtiment de la mairie : signature d'un avenant
- Aménagement de la route de Strasbourg : marché de maîtrise d'œuvre
- Demandes de subventions : Association Accord et demande d'aide financière pour stage à l'étranger.

SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2012

- Réhabilitation du bâtiment MTL : présentation de l'APD
- Aménagement d'un caveau communal : signature d'un avenant
- Taxe sur la consommation finale d'électricité : fixation du coefficient multiplicateur unique
- Société QUIRI et Cie : demande d'autorisation d'exploiter une installation classée sur le territoire de Duttlenheim
- Projet de modification n° 10 du POS de la Commune de Molsheim : avis du conseil Municipal

- Proposition de modification du périmètre de protection du monument historique Menhir dit « Lange Stein » : avis du Conseil Municipal
- Adhésion des communes isolées de Heiligenberg, Oberhaslach et Niederhaslach à la Communauté de Communes de Molsheim – Mutzig : avis du Conseil Municipal
- Aménagement de la Chapelle du Presbytère : soutien financier
- Versement d'une subvention pour licence-jeune
- Création d'un poste d'adjoint administratif
- Acceptation de chèques de GROUPAMA
- SELECT'OM : augmentation des points de collecte de tri sélectif
- PLU : état d'avancement du dossier.

PROCHAINE SEANCE
LE 8 OCTOBRE 2012,
À 20h30,
en Mairie

DEPART DE Mme WIRTZ Elisabeth

- 10 ans de « bons et loyaux » services
- 10 ans de compétences
- 10 ans de sourires.

Unanimement appréciée par ses collègues, par les membres du Conseil Municipal et par tous les habitants de la commune qui ont eu besoin de ses services, Babette a enfilé ses sabots... pour s'en aller vers la Lorraine.

Elle suit son époux, qui, dans le cadre de l'évolution de sa carrière professionnelle est amené à s'y installer.

Nous leur souhaitons bon vent...

Elle s'est vue remettre, lors d'une sympathique cérémonie, un panier garni de produits typiquement alsacien.



La rentrée des « Pomme de Pic »



Cette année chez les « Pomme de Pic », nous voyagerons dans l'espace et dans le temps dans un univers des princes et princesses du monde. Les enfants pourront ainsi découvrir des modes de vie, des traditions, des costumes ainsi que de nombreux jeux de différents royaumes du monde.

L'équipe d'animation sera quelque peu modifiée cette année car la responsable Mme ERBA DUVERNOY Emilie attend un heureux évènement. Monsieur Cédric GONNORD assurera le poste de responsable le temps de son congé maternité et afin de compléter l'équipe, Andrew sera de retour parmi nous ainsi que deux nouvelles animatrices.

Nous rappelons que le périscolaire, géré par l'O.P.A.L. pour le compte de la commune d'Altorf, prend en charge vos enfants sur le temps du midi et le soir, de la sortie de l'école jusqu'à 18h avec une extension jusqu'à 18h30. Les « Pomme de Pic » fonctionnent également durant les petites vacances scolaires.

Le programme des mercredis de septembre et d'octobre n'est pas encore défini, mais vous pourrez le découvrir par l'intermédiaire d'un document distribué dans les classes de l'école Jean Marie LEHN. Il sera également disponible à la mairie d'Altorf ainsi qu'à la structure des « Pomme de Pic », 3A route de Dachstein 67120 Altorf.

Nous tenons à remercier les personnes qui sont venues tout l'été nous ramener des bouchons en plastique pour l'association Bouchon Bonheur 67. Merci et continuez !!

Pour tout renseignement concernant l'accueil périscolaire et de loisirs, n'hésitez pas à contacter Cédric GONNORD, responsable au



09 63 21 56



29 opal-altorf@opal67.org

Conseil de fabrique : vente aux enchères de la « Maison des Soeurs »

La **vente aux enchères publiques** restreinte de la maison située **8 rue de la chapelle** et propriété du Conseil de Fabrique d'Altorf aura lieu **mardi 16 octobre 2012 à 14h30** chez **Maître Arsène HITIER**, Notaire, 4 rue Ernest Friederich 67120 MOLSHEIM, tél : 03 88 47 94 84, hitier@notaires.fr.

La maison avec dépendance d'une surface d'environ 110 m² comprend :

- au rez-de-chaussée : 2 pièces, cuisine, WC, cellier, entrée, dégagement
- au premier étage : 3 chambres, salle de bain + WC, placard, dégagement
- un grenier non aménagé
- une grange dans la cour.

La **mise à prix est fixée à 150.000 €**, droit d'enregistrement et frais en sus.

Conditions particulières : ne seront admis à participer aux enchères que les seuls habitants ou propriétaires fonciers de la commune d'Altorf. Cette qualité devra être justifiée par une attestation de la mairie d'Altorf, ou concernant la propriété foncière, par une attestation des services fiscaux.

Il sera exigé de chaque amateur, pour pouvoir prendre part aux enchères, le dépôt entre les mains du notaire, d'un chèque de banque à l'ordre du notaire d'un montant de 10 000 €.

Le cahier des charges est disponible à l'étude de Maître HITIER. La consultation est gratuite.

Les visites de la maison sont organisées :

le vendredi 14 septembre 2012 de 17h à 18h30 et le jeudi 20 septembre 2012 de 17h à 18h30.

Rentrée Scolaire 2012-2013



CLASSE	Petite section	Moyenne et Grande section	CP CE1	CE2 CM1	CM1 CM2
Effectifs	22	20	25	23	26
Enseignantes	Mme Pierrette Link	Mme Frédérique Grosjean	Mme Claudine Weber	Mme Soazig Metzger	Mme Bénédicte Heckmann
Modulatrice	Mme Hélène Gillmann				
ATSEM	Mme Maryline Menuge, remplaçante de Mme Galindo (en congés maladie) Mme Elodie Demir				

Tout était prêt pour ce mardi 4 septembre, jour de rentrée.

L'encadrement, profondément remanié, mais au grand complet, a pu accueillir les 116 élèves dans de très bonnes conditions.

Nous souhaitons aux enfants et à toute l'équipe enseignante, une excellente année scolaire.



Le point sur les chantiers

Presbytère

Les travaux à la charge de la commune (caveau-chapelle-ascenseur-toilettes publiques) sont en cours de finition.

La société Basse Bruche a terminé les extérieurs.

L'inauguration de l'ensemble du bâtiment est prévue le samedi 13 octobre.



Le caveau



La chapelle en travaux

Etang de pêche

Les gros travaux ont été réalisés par le Parc Départemental d'Erstein pour un coût de 5 000 €.

L'ensemencement de la berge et les plantations d'espèces adaptées seront réalisés par l'équipe technique de la commune.



Protection contre les crues

Les travaux se termineront cet automne. Altorf devrait donc être protégé dès le prochain hiver.



Travaux de finition dans le lit de l'Altbach

Prévision de travaux

MTL

Le permis est à l'instruction. L'avant-projet définitif a été soumis au Conseil Municipal du 3 septembre. La présence de l'architecte a permis de régler les derniers détails.

Route de Strasbourg

Le conseil Municipal a décidé de sécuriser le carrefour (feu tricolore) et la traversée du village. Le projet est en cours de validation au Conseil Général, gestionnaire de cette route. Une réunion publique est prévue le vendredi 5 octobre à 20h00 à la MTL.

Commission d'urbanisme

La Commission, élargie à tous les conseillers municipaux, s'est réunie le 22 août 2012. Elle a abordé les points suivants :

- La rénovation de la MTL
- L'aménagement de la route de Strasbourg
- Le lotissement
- Le plan de circulation dans le village.

M. le Maire a présenté ces divers projets.

Les remarques et les suggestions émises par la commission seront présentées et discutées lors du prochain conseil municipal.

La soirée s'est terminée par la visite du caveau du presbytère qui est en cours de finition.

RAPPEL URBANISME

Toute construction quelle que soit sa taille, sa destination, qu'elle soit assise ou non sur des fondations, qu'elle soit « démontable » ou non, est soumise à une demande d'autorisation préalable. Dans le cas où l'installation a une surface au sol supérieure à 2 m² et inférieure à 40 m², il est indispensable de déposer une déclaration préalable en Mairie. Pour les installations supérieures à 40 m² il s'agit d'un permis de construire. Dans tous les cas, les travaux ne peuvent débuter qu'après l'autorisation délivrée et affichée sur le terrain.

Plus d'informations sur le site internet :
www.urbanisme.equipement.gouv.fr

10^{ème} Vélo-Tour de la Communauté de Communes - 23 septembre 2012

5 circuits balisés vous seront proposés depuis 4 points de départ différents (Mutzig près du Dôme / Dordlisheim Espace Pluriel / Soultz les bains aire de repos allée des Bains / Duttlenheim caserne des pompiers). Les inscriptions sont gratuites et se feront le jour même à partir de 8h30, depuis les points de départ. 5 points de ravitaillement seront placés tout au long du parcours de 8h30 à 12h15. Une collation (knacks et 1 boisson) et un cadeau offerts pour tous les participants inscrits au Vélo-Tour ! Grande Tombola Gratuite ! A gagner : un vélo électrique pour adultes et un VTT pour enfants. Renseignements au 03 88 49 82 58.

Journées du Patrimoine - 15/16 septembre

Samedi 15 septembre

De 14h à 18h

Presbytère - Eglise

- Visite du caveau et de la chapelle - exposition « de la bure à la soie »
- Visite libre de l'église
- Jardin du cloître - Herbularius : « le jardin des délices : vertus des plantes aromatiques et médicinales »

Anciens métiers

Découverte et exposition : sabotier - tailleur de pierre

À la Dîme

Présentation de la maquette de l'ancienne abbaye.

Circuit Libre dans le Village

- À la découverte du patrimoine historique d'Altorf
 - Témoins des croyances populaires
 - Sentier des bornes
- Brochures descriptives disponibles à la Dîme



Dimanche 16 septembre

De 14h à 18h

Presbytère - Eglise

- Visite du caveau et de la chapelle - exposition de vêtements de culte et diaporama autour des patrimoines cachés
 - Visite libre de l'église
 - Jardin du cloître - Herbularius : « le jardin des délices : vertus des plantes aromatiques et médicinales »
- À 16 h, Présentation des orgues « Prenez de la hauteur à l'écoute de l'orgue, cet inconnu »

Anciens métiers

Découverte et exposition : sabotier - tailleur de pierre

À la Dîme

- Après-midi jeux et salon de thé par les Amis de la Bibliothèque,
- Présentation de la maquette de l'ancienne abbaye.

Circuit dans le Village

- à 14h30 : Visite guidée À la découverte du patrimoine historique d'Altorf, RDV devant la grotte de Lourdes
 - Visites libres :
 - Témoins des croyances populaires
 - Sentier des bornes
- Brochures descriptives disponibles à la Dîme

Altorf Village fleuri : une double récompense

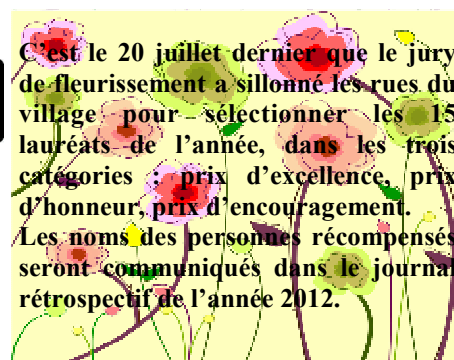
Depuis plusieurs années, notre commune est mise en valeur par un fleurissement de qualité.

Ce travail est aujourd'hui doublement récompensé.

La commune a obtenu :

- le 2^{ème} prix d'arrondissement
- la première fleur, avec félicitations du jury, dans le cadre du concours régional des villes et villages fleuris.

Ce prix est aussi la consécration du travail de notre équipe technique. La passion qui l'anime a permis, au fur et à mesure des années, d'aboutir à un résultat remarquable et qui rend notre cadre de vie encore plus agréable.



Chorale Sainte Cécile

La chorale recrute toujours de nouveaux membres. Alors bienvenue à tous ceux et celles qui aiment chanter en convivialité. Les répétitions ont lieu **le mercredi soir à 20 heures** à la salle de la Dîme d'Altorf.



Le souffle du vent



Reprise des cours **le jeudi 20 septembre** à 20h à la MTL pour tous (débutants et confirmés).
A partir du jeudi 27 septembre :
Cours pour les débutants à 19h30 • Cours pour les confirmés à 20h30

Club d'Echecs Altorf

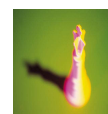
Reprise des séances d'entraînements

Le vendredi 7 septembre à partir de 19h30

Pour ce qui concerne les débutants, les cours d'initiation reprendront le mercredi 12 septembre de 14h à 15h.

Le local du Club se situe à la Grange Dîmière au 1er étage.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Jean-Marc MATHIOT tél 03 88 38 69 29.



Forme et Vitalité



Le club Forme et Vitalité (gym appropriée) reprendra ses cours le 1er mercredi d'octobre 2012 à la MTL.
Tous renseignements auprès de la secrétaire au 03 88 49 38 49.

Just Dance

Reprise des cours à la MTL :

Lundi 10/09/2012 :

- « les Pitchounes » nées entre 2001-2005 : 17h45 à 18h45
- « les Starlettes » nées entre 1998-2000 : 18h45 à 19h45
- « les Miss » nées entre 1983-1992 : 19h45 à 21h15

Mercredi 12/09/12 :

- « les Girls » nées entre 1993-1996 : 18h30 à 20h00
- « les Ladies » nées avant 1993 : 20h00 à 21h00

3 cours d'essai avant paiement

Pour plus d'informations :

Justdance.67@gmail.com

Sabine MUNCH 06 76 77 04 52 ou

Pascale KERN 06 66 64 81 32



Bibliothèque

Dimanche 16 septembre à 14h00 : ouverture de la bibliothèque lors des Journées du Patrimoine. Venez partager un moment de convivialité entre café, livres et jeux.

Mercredi 3 octobre, 3 novembre et 5 décembre à 10h30 : lecture de contes.

Samedi 6 octobre, 10 novembre et 1er décembre à 14h00 : après-midi jeux.

Par ailleurs, nous avons profité de l'été pour enrichir notre stock de livres, documentaires, BD etc...

Horaires d'ouverture :

Mardi de 18h00 à 19h30 (y compris vacances scolaires)

Mercredi de 9h30 à 11h30

Samedi de 14h00 à 16h00



Toute l'équipe des Amis de la bibliothèque d'Altorf vous souhaite une BONNE RENTREE.

Pétanque Club d'Altorf - Challenge du Maire

Samedi 29 septembre

- 12h00 - Accueil des « Star Master's » avec Philippe Quintais.
- 15h00 - Sélection Altorf contre les meilleurs joueurs du monde
- 19h00 - Remise du Trophée 2012 verre de l'amitié (offert par Ricard)
- 20h00 - Soirée « tartes flambées »
Animation musicale
« Année 80 » par DJ
Marc'o n°1 en Alsace
- ENTREE GRATUITE



Veuillez confirmer votre participation par courrier avant le 29/09 à Kling Joseph 16 rue des Meuniers à Altorf ou au 0642124057 ou au 0388328607. Paiement par chèque à l'ordre du Pétanque Club d'Altorf.

Dimanche 30 septembre

- 9h00 - Accueil des joueurs
- 9h15 - Messe avec la bénédiction des boules de pétanque
- 10h00 - Challenge du Maire en triplettes avec les meilleurs joueurs du monde
- 11h00 Concours femmes
- 12h30 Repas choucroute royale dessert - café 12€ /personne
- 14h00 précises :
Reprise des parties

AGENDA

15 et 16 SEPTEMBRE

Journées du Patrimoine

23 SEPTEMBRE

Vélo-Tour de la ComCom

29 et 30 SEPTEMBRE

Concours Pétanque : Challenge du Maire - parking MTL

7 OCTOBRE

Messe de rentrée à la MTL

13 OCTOBRE

Inauguration du presbytère réhabilité, de la chapelle et du caveau

27 OCTOBRE

Soirée ASA année 80 - MTL

10 NOVEMBRE

Célébration du 11 novembre : messe à 18h puis cérémonie et vin d'honneur à la Dîme

10 NOVEMBRE

Soirée ASA Tarot - MTL

16 DECEMBRE

Fête de Noël des personnes âgées

INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux habitants de la commune qu'il appartient à chacun de vérifier en mairie son inscription sur la liste électorale. Nous invitons également les nouveaux arrivants de l'année 2012, ainsi que les citoyens de l'Union Européenne résidant en France (disposant du droit de vote aux élections municipales et européennes dans la commune où ils possèdent leur domicile), à passer en mairie pour procéder à leur inscription avant le 31 décembre 2012. Attention, l'inscription dans la commune n'entraîne pas l'inscription d'office sur la liste électorale.

OUVERTURE MAIRIE - PERMANENCES

MAIRIE D'ALTORF

12, rue Principale
67120 ALTORF

Téléphone : 03 88 38 12 54

Télécopie : 03 88 38 75 43

Courriel : mairie-altorf@wanadoo.fr

Site : www.altorf.fr

En raison du pont de la Toussaint, le secrétariat de la mairie d'Altorf sera fermé le vendredi 2 novembre

Horaires Mairie :

Lundi au vendredi de 9h à 12h

Le lundi de 17h à 19h

Le mercredi de 14h à 16h

Permanence du Maire :

Le lundi de 17h à 19h

Sur rendez-vous

Permanences des adjoints :

Sur rendez-vous